



agence de l'eau
Loire-Bretagne

Établissement public du ministère
chargé du développement durable

Communiqué de presse

agence.eau-loire-bretagne.fr

Orléans, le 7 février 2019

60 % des eaux souterraines bretonnes en bon état

« 37 % des cours d'eau et des eaux littorales et 60 % des eaux souterraines en Bretagne sont en bon état écologique grâce aux actions menées dans le cadre du 10^e programme de l'agence de l'eau Loire-Bretagne. A l'heure où nous commençons le 11^e programme, nous pouvons estimer que les actions initiées par tous les acteurs de l'eau portent leur fruit » indique Jean Placines, directeur de la délégation Armorique.

Dès janvier 2019, 2,27 milliards d'euros pour l'eau sont alloués pour financés des actions pour l'eau, la biodiversité et l'adaptation au changement climatique sur le bassin Loire-Bretagne*

Ces actions du nouveau programme 2019-2024 concernent directement les habitants de nos départements bretons en portant sur la qualité de l'eau potable, l'aménagement de cours d'eau, les zones naturelles, les zones touristiques.

« Là où il y a des moyens et de la mobilisation des territoires, il y a des résultats » rappelle Thierry Burlot, président du Comité de bassin de l'agence de l'eau Loire-Bretagne.

Les priorités des actions jusqu'en 2024 sont axées sur la qualité et l'économie de l'eau, le changement climatique, la solidarité avec les territoires ruraux, la restauration des rivières et des zones humides. Ce 11^e programme est également marqué par une baisse de la pression fiscale de 15 millions d'euros avec des redevances rééquilibrées entre les différents contribuables (consommateurs, agriculteurs, industriels...).

« Au cours de ce nouveau programme, des efforts supplémentaires devront être engagés en particulier sur l'est du territoire Breton, et dans les domaines de l'assainissement. Les enjeux restent importants. La mobilisation de tous les acteurs, le renforcement des partenariats et de la dynamique existante dans le domaine de l'eau sont plus que jamais d'actualité » précise Jean Placines, directeur de la délégation Armorique.

Retrouvez l'intégralité de notre [dossier de presse](#).

Pour accompagner votre rédactionnel, vous pouvez télécharger des [photos](#) (crédits Agence de l'eau Loire-Bretagne).

L'agence de l'eau présente son nouveau programme d'intervention à Rennes lors d'un échange avec la banque des territoires.

Contact presse :

Stéphanie BLANQUART • Délégation à l'information et à la communication
stephanie.blanquart@eau-loire-bretagne.fr • 02 38 51 73 11

Suivez-nous sur :

[Facebook](#)

[Twitter](#)

[YouTube](#)

L'agence de l'eau Loire-Bretagne

aide l'ensemble des acteurs de l'eau à préserver la qualité des eaux et des milieux aquatiques.

(*) Des sources de la Loire et de l'Allier jusqu'à la pointe du Finistère, le bassin Loire-Bretagne représente 155 000 km², soit 28 % du territoire national métropolitain. Il intéresse 336 communautés de communes, près de 7 000 communes, 36 départements et 8 régions en tout ou partie, et plus de 13 millions d'habitants.

L'agence de l'eau intervient au plus près du terrain au travers de ses 5 délégations régionales qui la représentent auprès des instances locales et régionales, de ses partenaires et de ses interlocuteurs.

La **délégation Armorique** intervient sur les quatre départements de Bretagne et ses 20 schémas d'aménagement et de gestion des eaux.